

qu' est un discours matérialisé dans un texte donné, indépendamment du fonctionnement de ce discours dans une séquence historiquement située d'actions.

6. Mais pour ce faire, deux conditions, au moins, sont nécessaires. La première porte sur le type de description sémantique requise pour l'analyse de ces verbes. La seconde détermine le choix des textes sur lesquels le projet d'analyse que nous proposons, dans son état actuel d'ébauche, à des chances de produire des éléments ayant quelque intérêt.

(a) Nous supposons que si un acte verbal peut fonctionner (pour nous, ici, quelle que soit cette fonction) au sein des rapports sociaux c'est que, par certains de ses aspects, il agit sur le vécu des "supports" de ces rapports, sur ce qu'on se représente de ces rapports, en intervenant dans cette représentation. Or, au niveau du vécu, ces rapports sont représentés en termes de relations inter-personnelles (inter-individuelles). Nous dirons donc que, de ce point de vue, un acte verbal peut avoir un effet (quant au récepteur) s'il revêt la forme d'un type spécifique de relation inter-personnelle, s'il "met en scène" une "situation d'interlocution", dont les catégories qui la décrivent ont un contenu psychologique (position relative des agents, degré d'engagement vis-à-vis de l'information, implication réciproque des agents, rôles, motivations, ...etc.).⁽¹⁾ Nous postulons ainsi l'existence possible d'une "sémiotique" des actes verbaux, lesquels sont alors des signes dont le signi-

(1) Comme le signale J.B. MARCELLESI dans "Linguistique et groupes sociaux", Langue française, 9, 1971, p. 121, ce mode particulier d'énonciation est lié "non aux rapports que l'individu entretient avec le groupe et à la structure du groupe, mais à l'image que le locuteur et le groupe veulent donner d'eux-mêmes et de leurs rapports".

fiant est un texte (ou une partie de texte) et le signifié une forme spécifique de situation d'interlocution "figurée". C'est pourquoi nous utilisons plus haut le terme de "signification" pour distinguer la structure intrinsèque de l'acte et l'opposer à "sens" dont la description ne devrait plus relever des catégories psychologues, contrairement à ce que pensait Benveniste⁽¹⁾ pour qui le "sens" du discours reste, malgré tout, fonction de la créativité individuelle.

Pour ne donner qu'un exemple, qui est en même temps une prise de position dans la querelle autour de la nature (linguistique ou situationnelle) du performatif, la solution qui consiste à définir la valeur illocutoire de "Je promets" en incorporant dans la description sémantique des conditions d'échec ou de réussite, ou de sincérité de la part du locuteur, qui relèvent de la situation, revient, nous semble-t-il, à confondre les deux dimensions que nous essayons de distinguer ci-dessus. Lorsqu'une promesse est énoncée, la "valeur de sincérité" est impliquée dans la structure sémiotique de l'acte, même si le locuteur réellement, même s'il est dans des conditions telles qu'il ne peut tenir sa promesse. De même, est contenu dans la structure de l'acte l'appel à la confiance de l'autre. Mais que l'autre ait effectivement confiance ou lise l'énoncé de la promesse comme une promesse (donc que le texte fonctionne comme promesse) ne relève plus de la signification, mais du sens. De même, "J'ordonne" signifie que le locuteur est en position d'autorité; mais cela n'implique pas que, dans certaines conditions, cet énoncé ait cet effet.

Notons encore que nous ne sommes pas avancé assez pour fournir un instrument de description conséquent et que

(1) BENVENISTE, E. "Sémiologie de la langue", Semiotica, 2, 1969.

ce que nous pouvons dire ne dépasse guère le niveau de l'intuition. Mais on peut imaginer fournir une typologie des situations d'interlocution (compte tenu de ce que nous fournirait une analyse des formes que prend la représentation des rapports sociaux dans une formation sociale donnée), ainsi qu'une description des moyens verbaux (en particulier l'étude des processus de l'énonciation en rapport avec des types d'éléments lexicaux) servant à signifier -réaliser textuellement- ces structures. (1)

(b) Le texte que nous analysons dans ce qui suit nous paraît se prêter à ce genre de travail dans la mesure où il se désigne lui-même explicitement comme relevant d'un type spécifique d'acte verbal -communiquer- dans une de ses parties tout au moins. Cette condition, restrictive, nous semble inévitable pour commencer le travail: il faut caractériser les actes verbaux avant de pouvoir les repérer à travers leurs manifestations. C'est donc seulement en analysant les réalisations d'actes verbaux désignés qu'on peut espérer construire des outils descriptifs permettant, sur d'autres textes, d'inférer l'acte verbal en reconnaissant la réalisation d'un certain type de structures.

7. Nous procédons, dans ce qui suit, de la façon suivante:

Partant d'un texte, de source S₂, désigné, par une source S₁, comme un communiqué, nous faisons de ce texte l'objet d'un acte de communication, représentable, en tant qu'acte verbal, par une des structures syntaxiques

(1) PENINO, G. "Physique et métaphysique de l'image publicitaire"; Communications, 15, 1970. On trouve répertoriés dans cet article certains des procédés non plus verbaux mais iconiques, par lesquels se "signale l'information" dans la publicité en fonction du type de relation qu'elle veut "figurer" entre le producteur, le destinataire et l'objet.

admises par le verbe communiquer ($N_1 + Vs \rightarrow N_2 + QUE + N_3 + Vind \dots$). Dans une première étape, nous tentons d'analyser sémantiquement, compte tenu des propriétés syntaxiques de ce verbe, sa "valeur illocutoire", déterminant une situation d'interlocution d'un certain type. Dans une seconde étape nous analysons la réalisation de cet acte, le texte du communiqué, en tant que porteur de marques, d'une part de l'acte de communiquer, et de sa structure, et d'autre part, -mais nous ne faisons que l'indiquer- de certaines des fonctions que le texte peut jouer dans la situation des élections françaises 1974, mais sans être à même -aucun de nos instruments d'analyse ne nous y autorise- d'expliquer pourquoi, à la "place" de la C.G.T. on utilise la forme "communiqué" pour produire les effets de sens que ce texte peut induire.

II. Analyse du verbe *communiquer*

1. Faire et dire

Selon le dictionnaire Larousse⁽¹⁾, *communiquer* a les sens suivants:

- (a) transmettre: le soleil communique la chaleur
- (b) donner connaissance de : communiquer un avis
- (c) faire partager : communiquer sa joie
- (d) être en relation : les chambres communiquent.

Seuls les sens (a) et (b) nous intéressent dans ce qui suit. Le sens (b) réfère explicitement à un type d'action verbale: il paraît difficile d'imaginer la transmission d'une connaissance sous forme d'avis par un autre moyen. Par conséquent, on peut admettre que le verbe *communiquer* dans cette acception appartient à la classe des verbes du type *dire*.

J'utiliserai librement dans ce qui suit les critères formulés par F. Bugniet⁽²⁾ pour analyser les verbes français et, parmi eux, les verbes m (verbes modaux) dont font partie les verbes s, "verbes introducteurs d'information", dont une fonction essentielle est de rapporter du discours. "Pour dégager les verbes de type s dont la fonction (ou une des fonctions) est d'introduire de l'information (...), il nous est apparu qu'ils n'avaient entre eux tous qu'une seule propriété commune, la possibilité de se trouver dans ou après l'information rapportée, sans jointure, le sujet du verbe s venant après lui dans une situation affirmative. Ex.: "*il est venu, dit-elle*".

(1) Petit Larousse, 1962.

(2) F. BUGNIET, Analyse de discours, notes de travail, 1974.